

# Communiqué de Philippe Hourdain, Président de la CCI Hauts-de-France suite aux assises de la mobilité

Lille, le 21 mai 2018

Lors des Assises des mobilités et de l'accessibilité organisées par la Métropole européenne de Lille, M. Philippe Hourdain, Président de la Chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France s'est réjoui de la volonté du Président de la MEL, du Président du Conseil régional et du Préfet de région, tous présents lors de cette manifestation, de travailler avec le monde économique à l'amélioration de la mobilité dans la région et à la réduction de la congestion de la métropole lilloise.

Il a rappelé que la fluidité de l'accès à notre région et à sa métropole était un facteur d'attractivité pour les investisseurs et de compétitivité pour les entreprises régionales. Cette question revêt une importance particulière à l'heure du Brexit.

Il a souligné que le temps n'était plus aux investissements massifs dans de nouvelles voiries, même s'il ne fallait pas se désintéresser des infrastructures routières.

Le travail partenarial, dont le monde économique doit prendre toute sa part, doit se développer selon 4 axes :

- **Les infrastructures « douces »** : outre les transports en commun (tramway Lille-Lesquin et ligne Lille-Comines, Réseau express régional), un effort doit être fait sur les parkings de co-voiturage, les pistes cyclables, ... L'intermodalité, notamment le report modal sur le Canal Seine-Nord Europe qui aura un effet massif sur la réduction du nombre de poids lourds sur les routes, est un atout essentiel.

- **La régulation** : les entreprises doivent se préparer à des épisodes de régulation dont les effets sur l'activité économique doivent être évalués avec prudence et anticipés.

- **Les nouvelles mobilités** : en matière de transports de marchandises, M. Philippe Hourdain a souligné l'importance nouvelle des ports intérieurs, souvent proches des villes, qui peuvent apporter des solutions pour la livraison des derniers kilomètres comme le Centre multimodal de distribution urbaine installé par la CCI au Port de Lille, ou les lignes ferroviaires avec les principales métropoles françaises ou européennes, toujours au Port de Lille (mais qui concernent également les ports maritimes), qui permettent d'ores et déjà le report sur les voies ferrées de plus de 100 000 camions.

- **L'appropriation** : chacun devient acteur de sa mobilité et les entreprises ont un rôle incitatif à jouer auprès de leurs salariés en ce qui concerne les horaires décalés, le télétravail, le recours à la visioconférence, ou au mode de transport en commun et alternatifs.

Soulignant la rapidité des changements technologiques et comportementaux, M. Philippe Hourdain a appelé à créer un « éco-système » de la mobilité tourné vers la création de la mobilité du futur, et capable de s'approprier les innovations en la matière.

Devant l'union des acteurs politiques, administratifs et économiques, il s'est déclaré optimiste sur la capacité de la région à relever le défi de la mobilité.

Contact presse : Michèle Buinet-Bonaly - 03 20 63 79 53 - [m.buinet@hautsdefrance.cci.fr](mailto:m.buinet@hautsdefrance.cci.fr)

Toute notre actualité sur [hautsdefrance.cci.fr](http://hautsdefrance.cci.fr)

